



Le défibrillateur arrive et un cours est mis sur pied



Les défibrillateurs automatiques externes font augmenter considérablement les chances de survie en cas d'arrêt cardiocirculatoire

Le défibrillateur acquis par la Municipalité sera installé en février prochain sur le site du nouvel EcoPoint. Ce genre d'appareil, simple d'utilisation et accessible à tout un chacun, permet de secourir en particulier une personne victime d'un arrêt cardiocirculatoire. Près de 8000 cas se produisent chaque année en Suisse et aujourd'hui

encore l'immense majorité d'entre eux débouchent sur un décès. Or en pratiquant immédiatement la réanimation et la défibrillation, les chances de survie augmentent considérablement.

A l'EcoPoint, le lieu le mieux centré de la localité, les habitants et les visiteurs de passage auront accès à

cet appareil en tout temps. Si son utilisation est fort simple, il est bien clair qu'une formation augmente l'efficacité du sauveteur. Dans cette optique, un cours de base, centré sur la réanimation et les premiers secours, sera organisé au début de l'année à Cormoret. Il sera dispensé par des spécialistes du ceff Santé-Social, sur deux soirées d'environ trois heures chacune. Douze personnes devront y être inscrites pour que cette formation puisse être proposée.

Intéressés ?

Un membre de l'administration, au moins, prendra part au cours, qui est largement ouvert à toute personne intéressée, qu'elle soit domiciliée à Cormoret ou non. Les enseignants, les personnes actives dans des sociétés sportives, ainsi que le personnel des entreprises régionales, sont tout particulièrement concernés.

En cas d'intérêt, on est prié de s'adresser à l'administration municipale (032 944 15 13), où l'on peut s'inscrire et obtenir toutes informations utiles. On précisera qu'une participation financière sera demandée aux intéressés.

Les autorités recommandent chaleureusement ce cours, qui permettra d'augmenter le nombre de personnes susceptibles d'intervenir avec les meilleures chances de succès. | cm